



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Musee de la marine

Question écrite n° 46593

### Texte de la question

M. Hubert Grimault appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur l'éventuel transfert du musée de la marine vers un lieu encore inconnu. Il tient à lui faire part de la crainte, ainsi que celle de milliers d'amateurs, face à ce déménagement qui, malgré tous les soins qui y seront certainement apportés, risque d'occasionner de sévères pertes dans les collections qui datent, pour la plupart d'entre elles, du XVIII<sup>e</sup> siècle et sont considérées au niveau international parmi les plus belles du monde. Sans mésestimer le besoin de créer un lieu d'exposition et d'accueil pour les arts primitifs, n'y a-t-il pas moyen d'inverser la démarche, c'est-à-dire de maintenir le musée de la marine au palais du Trocadéro et de construire un lieu adapté qui permettrait une réelle mise en valeur des trésors des Arts premiers et serait source d'économies budgétaires non négligeables. Compte tenu de ces éléments, il lui demande de lui préciser quelles sont ses intentions en ce domaine, en espérant qu'il pourra retenir ses arguments pour une meilleure conservation de notre patrimoine culturel.

### Texte de la réponse

Le grand passé maritime de la France et l'intérêt croissant de nos concitoyens pour le patrimoine des gens de mer justifient que notre pays dispose d'un grand musée maritime, héritier des prestigieuses collections constituées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, actuellement présentées non seulement au palais du Trocadéro, mais aussi dans les huit autres musées de la marine et musées navals que l'établissement public du musée de la marine gère dans les ports du littoral. Cet établissement public relève, comme le sait l'honorable parlementaire, de la tutelle du ministre de la défense qui a confié à M. Jean-François Deniau, ancien ministre et député du Cher, une mission destinée à « préciser les conditions de transfert et de développement du musée de la marine au cours des années à venir ». Le ministre de la culture fait totalement confiance à Jean-François Deniau pour faire des propositions qui permettront de doter le musée de la marine de nouveaux espaces et de nouveaux moyens, lui permettant d'assumer son rôle éminent de lieu de mémoire de la grandeur maritime de la France et d'outil de sensibilisation d'un très large public à notre patrimoine maritime.

### Données clés

**Auteur :** [M. Grimault Hubert](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46593

**Rubrique :** Patrimoine

**Ministère interrogé :** culture

**Ministère attributaire :** culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 décembre 1996, page 6691

**Réponse publiée le :** 20 janvier 1997, page 236